

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE**  
**MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 18 DÉCEMBRE 2019**

*La séance est ouverte à 19 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Chers collègues, nous allons ouvrir la séance du Conseil municipal. Je vais demander à Madame Géraldine BUTI de faire l'appel des élus du Conseil municipal.

*Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil municipal.*

---

**Étaient présents : Mesdames et Messieurs.**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Fadela AOUMMEUR, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Brigitte CONTÉ, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Béatrix ESPALLARDO (à partir de 19 heures 20 avant la délibération n°233-2019), Cécile DUMAS, Marc THOMAS, Nathalie ARZIAL.

**Étaient représentés : Madame et Monsieur.**

Marie-Pierre VIAL par Paulette ARNAUD

Jean-Luc CHELLY par Hervé REBOUL

**Était absentes excusées : Mesdames,**

Marilyne KERAUDY

Béatrix ESPALLARDO (jusqu'à 19 heures 20, après l'approbation du procès-verbal du 20/11/2019).

*Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.*

---

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Pour la désignation du secrétaire de séance, je vous propose la candidature de Madame Anne-Marie CHAYOT.

*En l'absence de candidature supplémentaire, il est procédé au vote.*

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 2 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Est désignée secrétaire de séance à l'unanimité, Madame Anne-Marie CHAYOT.*

**Monsieur le MAIRE.**- Avant de commencer, je dois vous informer que nous avons reçu de la Préfecture de Région, dans le cadre de l'aménagement de la liaison entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence, et de l'étude, une demande qui a été faite à l'ensemble des communes pour modifier une phrase. Je me dois donc de le faire puisque c'est la tutelle qui nous le demande. Je donnerai la phrase, bien évidemment.

Nous pouvons donc ensuite passer à l'approbation du procès-verbal du 20 novembre 2019.

**A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2019**

*En l'absence de demande de modification, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 2 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.*

**B/INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 01 – RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL RETRAÇANT L'ACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-39 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2018**

Rapporteur : Monsieur Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE**. - C'est une délibération extrêmement importante. Comme nous avons un peu d'auditoire, je rappellerai que ce Conseil municipal avait voté à l'unanimité contre l'installation de la Métropole dans la situation actuelle, et que nous étions favorables à une métropole dite « de projets » plus qu'à une métropole administrative. Le gouvernement de l'époque ne l'ayant pas entendu, le Parlement a siégé et il a délibéré. Nous sommes donc dans le cadre de cette métropole qui, comme chaque année, m'a demandé de faire un rapport sur l'activité que vous avez eu.

Au-delà des contingences générales sur la population et sur le nombre de communes, nous pouvons observer que, pour l'instant, les comptes globaux de la Métropole sont ce qu'ils sont, mais que sur notre territoire, nous avons, nous, maintenu – et c'est la première des choses que je tenais à vous dire – le volume global des investissements que nous avons sur l'ex-SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle). Ce n'est pas le cas des autres conseils de territoire en dehors du nôtre.

La deuxième chose, c'est qu'il y a évidemment tout un réseau de transport qui s'est mis en place. Ce réseau de transport urbain a été beaucoup travaillé avec nous, notamment avec Monsieur Daniel HIGLI, sur la partie du grand métro métropolitain, c'est-à-dire la capacité à avoir des bus très rapides qui fassent le tour de l'étang et qui puissent joindre, en même temps, les différentes villes. Cela passera par Miramas. Vous verrez qu'il y a un bus à haut niveau de service (BHNS) qui va s'installer. Nous avons d'ailleurs fait les premiers travaux de la gare avec la Métropole pour pouvoir accueillir l'augmentation de la fréquence des bus puisque nous sommes tous favorables aux déplacements en transports collectifs. Nous avons donc augmenté le volume de ces bus puisque nous sommes pratiquement à 10 minutes en heure de pointe, là où nous étions à 30 minutes il y a encore quelques années.

Ce grand travail de transport est doublé d'un travail sur le transport ferroviaire, qui est tout de même de la compétence de la Région, et notamment au sujet du fret sur lequel nous avons travaillé pour que la Métropole puisse intégrer la dimension de logistique nécessaire, et l'utilisation du fret ferroviaire plutôt que du camion.

Il y a donc des objectifs dans ce rapport. Et, il y a un travail commun entre la Métropole, la Région, le Département et la ville de Miramas dans la Commission n° 5 qui traite avec les organisations syndicales professionnelles et patronales de la question de la logistique et de l'amélioration soit du « dernier kilomètre », comme on dit, soit – ce qui est plus important pour nous – de l'avenir de la gare de triage, ainsi que les différents relais avec l'ensemble des sites de logistique.

Nous avons aussi un rapport réalisé de façon décousue, mais qui existe néanmoins, sur Scènes & Cinés. Vous savez que c'était la régie métropolitaine du SAN sur la Culture. Nous étions les seuls, au sein de la Métropole, à avoir cette dimension culturelle. Celle-ci a été confirmée, et nous avons donc un rapport sur l'activité de Scènes & cinés qui est extrêmement importante. Pour ceux qui ne le savent pas, cela traite évidemment du cinéma, du théâtre et de bien d'autres choses comme les médiathèques.

Les médiathèques ont aussi été un objet important pour nous. Des travaux ont été faits sur la nôtre, et d'autres médiathèques dans le territoire ont aussi été rénovées. Il y a un réseau qui s'est installé sur l'ensemble des médiathèques pour ce que nous appelons le prêt de livres, le transfert d'œuvres, et ainsi de suite.

Bien évidemment, il y a d'autres choses comme le plan de déplacement urbain que nous avons voté cet après-midi et sur lequel trois réunions ont eu lieu sur Miramas. Il s'agit notamment des modes doux et d'un certain nombre de projets qui sont liés, avec le Conseil Départemental, à la question du vélo (celle du vélo avec les modes de

transport comme le train et le bus), mais aussi à la question de son développement et de son financement dans les années qui viennent. Pour tous ces dossiers « transport » - il y en a pour plus de 2 milliards d'euros -, la question du vélo et de ce PDU (Plan de Déplacements Urbains) sont des projets de résolution que nous appelons un projet « intercommunal », ou plutôt « métropolitain », avec des étapes. Tous les territoires avancent de façon différente en fonction de leur stratégie, mais aussi, surtout, en fonction de dossiers liés à la géographie physique des communes.

Par contre, la gare de Miramas a été confirmée dans ce rapport comme un site de report modal de niveau métropolitain, ce qui veut dire que le grand dossier de rénovation du centre-ville et de la gare a été inscrit à la Métropole comme projet prioritaire pour être financé. Nous aurons donc la possibilité d'absorber ce que la SNCF nous a préconisé. En clair, cela signifie que nous avons 750 000 passagers par an dans la gare de Miramas et que d'ici quelques années (5, 6 ou 7 ans), nous aurons à peu près 1,3 million de personnes qui utiliseront évidemment le train. Il faut donc nous préparer à cela, et la Métropole l'a repéré.

Figure aussi dans ce rapport le grand projet de rénovation urbaine. D'ailleurs – je le précise –, nous l'avons signé officiellement cette semaine avec l'État, le Département, la Métropole et l'Agence régionale de rénovation urbaine. C'est un projet qui fait à peu près 180 millions d'euros en totalité. Ce projet est maintenant lancé. Il a été travaillé avec les habitants, et je suis heureux et assez fier de vous dire – parce qu'il faut être fier de notre commune – que c'est le premier et le seul dossier de la Région qui a été validé tant à Paris qu'à Marseille puisque la Métropole le validera demain complètement, et que le Département a voté la semaine dernière son enveloppe budgétaire à l'intérieur. Tous les financements sont donc quasiment assurés (à 99 %), et nous n'avons plus maintenant qu'à préparer ce que nous avons à faire avec les bailleurs, notamment concernant toute la question qui tourne autour des espaces naturels, de la répartition des travaux et de leur enchaînement.

Dans ce rapport, nous avons aussi le projet « Cœur de ville » qui a été retenu par la Métropole concernant Miramas puisque c'est un projet qui fait, globalement, tout cumulé, 300 millions d'euros. Il a donc été retenu comme étant d'intérêt métropolitain, mais je rappelle aussi à l'ensemble des conseillers que la Ville est parmi les huit villes en France retenues par la CDC, c'est-à-dire la Caisse des Dépôts et Consignations, comme site expérimentateur sur la redynamisation du centre-ville. J'en profite pour vous dire que nous venons d'inaugurer un nouveau commerce de centre-ville. Cela fait 19 nouveaux commerces en centre ville en 1 an.

Enfin, nous avons tout un rapport dans lequel, bien sûr, il y a beaucoup de questions autour de Marseille puisque c'est la plus grande ville et vous avez aussi, sur l'ensemble de notre territoire, deux ou trois sujets éminemment importants pour l'emploi. L'un est le centre du développement économique autour de l'aéronautique qui se trouve sur Istres, et qui est évidemment un projet d'importance. L'autre se trouve sur Port-Saint-Louis-du-Rhône et traite du maritime, et notamment de tout ce qui est bateau, plaisance, etc. Enfin, évidemment, le maire de Fos-sur-Mer m'en voudrait si je ne citais pas également le travail qu'il y a à faire sur le port de Fos-sur-Mer, et notamment tout ce qui concerne la liaison fluviale qui va permettre, en passant par Arles, de pouvoir rejoindre l'ensemble du Rhône et de présenter, peut-être aussi, un effet plus intéressant sur le plan du développement, notamment par rapport à la problématique de l'empreinte carbone.

Nous avons aussi la qualité de la collecte et du traitement des déchets. Je vous rappelle que nous sommes et que nous avons revendiqué le fait d'être un petit peu différent de beaucoup puisque nous travaillons nous-mêmes sur la question du « zéro déchet, zéro gaspillage ». Il n'y a que deux villes en France – je le rappelle – qui sont Miramas et Roubaix. Nous avons aussi des projets que nous présenterons dans les semaines qui viennent qui nous permettent d'être un peu en avance sur la Métropole, et notamment sur le traitement des déchets à la source. Cela signifie qu'il s'agit finalement d'essayer d'avoir moins de choses autour de ce que nous achetons, dont les biodéchets, mais nous travaillons également sur le BTP puisque, comme il y aura des destructions, il faut réutiliser ces matériaux qui sont d'une grande richesse. Ce ne sont pas des déchets, ce sont des matériaux recyclables sur lesquels nous travaillons actuellement avec la Métropole.

Il y a aussi, évidemment, tout de qui est du domaine de la voirie. Vous vous souvenez que la voirie est un grand débat. Nous avons voté ensemble à l'unanimité le fait que nous ne voulions pas laisser la voirie communale partir à la Métropole. Ce n'est pas parce que nous avons souhaité couler du goudron, mais parce qu'évidemment, au moment où nous allons appeler la Métropole pour réparer le trou de la rue Paul Vaillant Couturier, il vaut mieux que ce soit ici que les choses se décident, en tout cas dans notre Conseil de territoire, plutôt qu'à Marseille. L'ensemble des maires a donc développé cela. La Présidente du Conseil Départemental l'a plaidé aussi et, finalement, le Parlement devrait voter dans quelques jours le fait que, pendant trois ans, cela reste encore du niveau communal.

Probablement que si l'intelligence de tous s'en empare – l'intelligence collective, bien sûr – nous en arriverons à une séparation de ce que nous appellerons une voirie communale et une voie « d'intérêt métropolitain ». Cela reprendrait les nationales, les départementales, etc. Par contre, sur la Commune, où nous avons 140 kilomètres de voirie,

il nous faudra un certain temps pour toutes les faire, mais il est tout de même préférable que nous fassions nous-mêmes les choses.

Sur le plan financier, comme je vous le disais tout à l'heure, chacun sait – et nous les premiers – que les choses sont difficiles à la Métropole. Je rappellerais simplement que les attributions de compensation (AC) qui sont pour nous extrêmement importantes n'ont pas bougé. Je rappellerais aussi que le montant de nos investissements sur la Métropole n'a pas évolué non plus, et j'en remercie évidemment tous les maires.

Enfin, il y a beaucoup de choses qui ont été faites, que ce soit dans la cohésion sociale et dans la politique de la ville, puisque nous y sommes, c'est au niveau métropolitain, que ce soit le fonds d'aide aux jeunes et le fonds de solidarité au logement pour les plus fragiles que nous développons. D'ailleurs, chaque année, nous votons une subvention qui permet aux habitants de pouvoir bénéficier de ces aides. Je rappellerais aussi que l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) travaille avec nous et qu'au sein de la Métropole, nous avons décidé avec le Conseil Départemental d'aider à l'isolation des logements d'habitants, et qu'il y en a déjà beaucoup, ici à Miramas, qui ont déjà été chercher l'argent sur le Département. Évidemment, c'est une chose très positive. S'agissant de l'aire des gens du voyage, elle a été rénovée. C'est la Métropole qui a financé les travaux et cela permet d'accueillir les gens du voyage dans de meilleures conditions.

Nous avons aussi les premiers jalons d'un plan Climat qui a été développé au sein de la Métropole. C'est un gros travail qui est actuellement fait avec des initiatives pour le moins heureuses comme, par exemple, les financements, par l'État, par la Métropole et par le Conseil Départemental sur la question de l'air. Il ne s'agit pas simplement de la question de l'air avec les microparticules, mais il s'agit d'aller encore plus loin sur les nanoparticules. Ce débat a lieu actuellement à la Métropole dans la commission Environnement, débat sur lequel il y a près de 4,5 millions d'euros qui ont été financés pour être à jour. Je vous rappelle que la Ville elle-même avait déjà travaillé sur cette question.

*Madame Béatrix ESPALLARDO rejoint la séance à 19 heures 20.*

**Monsieur le MAIRE.**- Madame Béatrix ESPALLARDO est entrée. Je dois le dire afin que cela soit noté sur le procès-verbal.

Vous avez aussi tout ce qui est éducation à l'environnement. Alors, notre territoire était très en avance puisque nous avions des gens qui participaient dans les écoles, et qui participaient un peu partout. Ils sont maintenus.

Nous avons aussi une optimisation de la gestion du littoral et des milieux aquatiques. Cette question nous intéresse particulièrement parce qu'il se trouve que tout ce qui est lié à La Poudrerie y est intégré . Et puis il y a évidemment le grand débat autour de l'étang de Berre qui a repris de la force et sur lequel nous travaillons avec un certain nombre de communes situées tout autour de l'étang pour essayer de trouver les solutions dont une grande partie passera par une négociation avec EDF.

Enfin, s'agissant de l'agriculture, des forêts et des paysages, parce que certains pourraient penser – et ils ont raison – qu'en France, beaucoup trop de terres sont bétonnées, nous avons décidé de travailler sur cette question avec la Métropole. Il est vrai que la Ville elle-même – cela me fait plaisir de le dire – est souvent citée en exemple puisque nous avons protégé 22 % de plus de terres naturelles et que nous avons mis 17 % de plus de terres agricoles. C'est tout de même considérable pour une commune qui ne fait « que » 25 kilomètres carrés, mais nous allons aller plus loin puisque nous travaillons avec le SI.AN.POU (Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrerie) pour essayer de voir comment, avec Natura 2000 – puisque nous avons étendu la zone Natura 2000 –, nous pourrions avancer. Tout ce qui est des paysages et de la gestion de l'eau, c'est dans le rapport.

En ce qui concerne la gestion des équipements funéraires, je vous le passe.

S'agissant du soutien aux grands événements, je suis heureux de vous annoncer que la halle d'athlétisme est un outil métropolitain. Comme tout le monde ne l'entend pas, je vais le répéter : c'est un outil métropolitain qui a été financé par le SAN, à l'époque. Deuxièmement, il est métropolitain dans son fonctionnement. D'ailleurs, pour que tout le monde soit bien au courant, nous avons voté cet après-midi la reprise totale du budget qui était sur le Conseil de territoire et qui devient maintenant un budget purement métropolitain de la Direction des sports. Nous étions donc au Conseil d'administration avec Monsieur Jacques BAUDOIX, ce matin à la halle d'athlétisme et nous avons effectivement pu vérifier que c'était à la Métropole de financer à la fois le fonctionnement et les investissements.

Je suis allé quelquefois au Conseil de développement. C'est très intéressant parce qu'il réunit l'ensemble des personnes (syndicats, associations, personnalités qualifiées, etc.) qui se réunissent et qui travaillent avec nous. Je trouve que c'est une bonne chose, et nous aurons évidemment à travailler là-dessus.

Sur le numérique, il y a aussi un certain nombre de choses.

Bref, que vous dire de plus ? Je voudrais vous dire que la Métropole s'est mise en route. C'est un outil qui a maintenant trois ans d'existence et n'en n'est plus aux



balbutiements. Au début, nous « nous regardions en chiens de faïence », tous, et puis il a fallu travailler sur ces dossiers. Les premiers dossiers que nous avons travaillés concernaient le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), puis nous avons travaillé sur la question du transport pour laquelle nous avons été très présents. Ensuite, nous avons travaillé sur l'environnement, et nous avançons de plus en plus sur l'ensemble des dossiers.

Il est relativement « facile » de travailler sur des dossiers de fond quand il s'agit d'aménagement global, quand il s'agit d'environnement, quand il s'agit de grands dossiers. Nous arrivons vraiment à travailler avec les 92 communes, mais quand il s'agit de voir passer – comme ce sera le cas demain – la rue « machin » de la ville de « truc », etc., cela dure « des plombes », et c'est vrai que, là, c'est un peu plus compliqué. Nous aurons donc d'ailleurs demain une expression avec un certain nombre de personnes, mais globalement, la Métropole s'est mise en route.

Alors, c'est compliqué pour nous sur les dossiers. Heureusement que les dossiers les plus importants de la ville ont été intégrés à la Métropole comme projets prioritaires, car si nous n'avions pas fait cela, nous aurions beaucoup de mal aujourd'hui à sortir ces dossiers. Et, la situation financière de la Métropole est quand même un peu dans l'orange, dans l'orange-rouge. Dans les années qui viennent, il faudra défendre le point de vue de notre ville, mais aussi trouver le point d'équilibre financier pour éviter toute dérive, mais en même temps, pour essayer de trouver des solutions afin de ne pas toucher aux finances des communes, même si nous pouvons participer à la solidarité. Il est évident que quand nous avons la rue d'Aubagne à Marseille, je ne vois pas comment toutes les communes n'auraient pas pu se mettre elles aussi, par solidarité, à travailler avec la ville de Marseille sur ces questions. L'inverse serait complètement ridicule.

Voilà, je ne peux pas vous dire que c'est toujours par plaisir que nous allons à Marseille et en l'occurrence, ce n'est quand même pas simple à 240, et c'était plus simple quand nous n'étions que 72 à décider. Il est sûr que là, c'est beaucoup plus compliqué. Les temps de décision se sont beaucoup allongés. C'est là une grande difficulté, et ce sera ma conclusion, mais je voulais que nous ayons ce rapport.

Notre grande difficulté, c'est le temps de latence entre le moment où un dossier de compétence métropolitaine est décidé, et le moment où il se réalise. Avec 92 communes, cela pousse. Il doit y avoir des semi-remorques entières de dossiers qui s'amoncellent, et il faut évidemment les traiter au fur et à mesure. Nous avons d'ailleurs eu beaucoup de difficultés au départ avec le TP (Trésor Public) parce qu'il y avait tellement de dossiers qu'ils n'avaient pas le recrutement en face, et nous avons donc des délais de paiement pour les entreprises qui étaient absolument hallucinants. Cela va mieux, et

Monsieur Didier KHELFA, qui est le Vice-président aux Finances, a signé ce matin un protocole d'accord pour essayer d'accélérer les choses. Quand vous êtes dans une petite et moyenne entreprise et que vous avez des délais de paiement qui vont au-delà des 50 jours, je peux vous dire que cela pèse dans la trésorerie et que cela peut avoir des conséquences sociales. Il était donc absolument nécessaire que nous puissions développer cela.

Voilà le rapport que je pouvais vous faire. Vous l'avez tous lu. Je vous encourage d'ailleurs à aller sur internet, maintenant, puisque tout est public, et à regarder tout cela. C'est bien, sur les grands dossiers, mais c'est plus complexe sur la vie quotidienne, et la proximité est souvent très importante. C'est donc là-dessus que nous travaillons.

Y a t'il des commentaires ? Monsieur Marc THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Bonsoir. Je voudrais juste savoir – c'est ma première question – qui a signé ce rapport. Vient-il de la Région ou de la Métropole ?

**Monsieur le MAIRE.**- Il vient de la Métropole.

**Monsieur Marc THOMAS.**- Je voudrais juste faire un aparté sur la décision 178 que vous avez prise. Vous avez commandé à la société Ressources Consultants Finances un rapport sur le devenir de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et sur les conséquences de l'attribution de compensation aux communes pour une tranche (phases 1 et 2) de 23 000 euros, et une tranche conditionnelle de 6600 euros. Apparemment, vous voulez savoir ce que vont devenir la Métropole et ses projets et, apparemment, vous venez de nous citer la totalité de ce qui a été fait et de ce qui est prévu. Donc, est-il nécessaire de faire un rapport si vous le savez déjà ?

**Monsieur le MAIRE.**- Je vais essayer de le reformuler. Peut-être que je me suis mal exprimé. Le rapport qui est voté au Conseil municipal est un rapport que nous avons décidé de prendre parce que, justement, Monsieur THOMAS, dans la vie, il faut savoir comment les choses tournent et gouverner, c'est prévoir.

Tout à l'heure, concernant les finances de la Métropole, je vous ai dit que nous étions très attentifs à la situation. Pour nous préparer, il vaut mieux que nous prenions des gens très bons auxquels nous avons demandé d'analyser la totalité du dispositif métropolitain, d'analyser également l'ensemble des communes, y compris les circuits de décision et surtout de préparer les contre-attaques nécessaires si c'était le cas. D'autre part, ces gens que vous citez, qui s'appellent Ressources Consultants Finances et qui sont des gens extrêmement connus, travaillent avec nous sur les projections des finances communales dont Monsieur Gérald GUILLEMONT vous parle très souvent. Ils nous permettent de voir les choses en fonction de la baisse de la DGF (Dotation Globale de

Fonctionnement), de la fluctuation de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine), de la capacité de l'attribution de compensation, de la question des investissements, de la question du chapitre 12, de la question du chapitre 11. Bref, gouverner, c'est prévoir. Et, moi, je pense – et l'ensemble des élus de la majorité aussi – que pour prévoir, il vaut mieux que nous soyons bien outillés.

Voilà donc pourquoi nous sommes à la fois à l'intérieur de la Métropole – nous y défendons nos intérêts et nous y défendons l'intérêt métropolitain – et, dans le même temps, nous sommes très attentifs. D'ailleurs – et vous vous en souvenez peut-être –, c'est grâce au travail qui a été fait avec eux, Monsieur Gérard GUILLEMONT, évidemment, ainsi que la Direction, que nous avons préparé l'avant Métropole ; vous vous en souvenez.

Monsieur Gérard GUILLEMONT en parlera tout à l'heure parce que certains confondent emprunt et emprunt, dette et emprunt. Nous en reparlerons tout à l'heure, mais c'est avec eux que nous avons préparé les transferts de compétences. Heureusement que nous l'avons fait puisque cela nous a permis d'amortir un certain nombre de baisses de coûts de fonctionnement que la Métropole fait chaque année. Voilà donc pourquoi. J'espère avoir été clair.

Y a-t-il d'autres questions ? Cela doit-il être voté ? Non, il s'agissait juste de le communiquer. J'ai beaucoup communiqué, alors. Excusez-moi, mais je pense que c'est important, quand même.

### **C) DÉLIBÉRATIONS :**

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **N° 02 – PRISE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE MIRAMAS AU CAPITAL DE LA SPL AREA RÉGION SUD**

Rapporteur : Monsieur Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE.**- Lors de la Commission, nous avons dit à l'ensemble des conseillers municipaux que, dans le cadre d'un travail que nous avons à faire, nous souhaitons travailler avec l'AREA (Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement), qui est une société publique locale. Là aussi, c'est une façon pour nous d'ouvrir le champ des possibles. La Région a ouvert cette société publique locale à un certain nombre de métropoles et de communes, et nous avons décidé d'y entrer. Quand nous entrons dans une SPL (Société Publique Locale), qui est une société publique pour ceux qui ne le savent pas,

nous le faisons modestement, mais nous le faisons y compris en vue de la construction d'un certain nombre d'ouvrages possibles et, évidemment, de façon modérée.

Nous vous proposons donc de le faire pour l'acquisition – qu'il ne soit pas dit que nous allons endetter la Ville – d'une action nouvelle de l'AERA pour laquelle la Région nous a dit qu'elle y était favorable, d'une valeur nominale de 153 euros assortie d'une prime d'émission de 3 295 euros soit la somme de 3 448 euros au total. La souscription par la commune de cette action lui conférera la qualité d'actionnaire et emportera de plein droit l'adhésion aux statuts et aux actes antérieurs de l'AREA Région Sud.

En clair, nous rentrons dans une agence qui est capable de mettre en place et d'aménager des projets. Nous le faisons parce que nous travaillons avec la Région sur quelques dossiers importants comme la rénovation du lycée Jean Cocteau qui va démarrer, comme la création d'un nouvel internat sur la Ville au lycée Jean Cocteau de près de 45 places ce qui nous permettra probablement d'accueillir du post-bac. Nous travaillons aussi avec la Région sur un certain nombre de dossiers comme la gare de triage, le grand centre-ville, ou encore la construction et la rénovation d'écoles.

Il était donc important pour nous de pouvoir travailler avec cette agence précisément parce qu'il existe d'autres agences – nous avons d'autres SPL —, mais il se trouve que nous sommes dans une agence où se trouvent de grands contributeurs de subventions et qu'en travaillant avec eux... Je ne devrais pas le dire, quand même, mais vous avez tous compris. Cela nous permettra donc d'élargir l'offre des possibles. C'est une agence publique. Que personne ne s'y trompe ! Il ne s'agit pas d'actions portées par autre chose que du public, et il existe à peu près 13 ou 14 000 SPL de ce type en France.

Y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas, nous pouvons donc passer au vote.

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 03 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE MIRAMAS AU SEIN DE LA SPL AREA RÉGION SUD – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE.**- Il faut un représentant de la ville au Conseil d'administration et je vous propose ma candidature. Je rappelle qu'il n'y a pas d'indemnité. Je le dis parce qu'en ce moment, nous découvrons beaucoup de choses sur Facebook.

Deuxièmement, il faut un représentant à l'Assemblée générale. Monsieur Christian PEYRO se présente puisqu'il est délégué au Patrimoine et notamment aux bâtiments publics.

Enfin, il faut également un représentant au Comité permanent stratégique et de contrôle, et nous vous proposons Monsieur Gérard GUILLEMONT.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 04 – ATTRIBUTION D'UN VÉHICULE DE FONCTION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## FINANCES

### N° 05 – RECTIFICATIONS DES DÉLIBÉRATIONS N° 222-2019 ET N° 223-2019 DU 20 NOVEMBRE 2019

Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Ce sont des instructions qui changent sur la comptabilité M14 qui a un caractère réglementaire.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Je remercie la Direction des finances qui a pu mener à bien ce travail de rectification avec le comptable.

**Monsieur le MAIRE**.- Nous ne rectifions donc que les codes. Monsieur Marc THOMAS, voulez-vous intervenir ?

**Monsieur Marc THOMAS**.- Oui. Je vous rassure : nous allons voter OK, mais permettez-nous quand même de faire une petite remarque. Lors du précédent Conseil, nous avons fait une réflexion là-dessus, justement selon laquelle il y avait des 21, 28 et des – comment appelle-t-on cela ? – chiffres qui ne correspondaient pas. Vous aviez donc fait intervenir Madame la Directrice financière, et nous nous apercevons aujourd'hui qu'il y a encore un changement.

**Monsieur le MAIRE**.- Ce n'était pas la même chose. Vous parliez de montants et là, nous ne sommes que sur des codes. Le trésorier nous demande de changer de codification, c'est simplement sur une ligne, c'est-à-dire qu'au lieu de l'avoir appelée 028-222 « machin », il nous demande de la mettre en 221. Cela ne change strictement rien. C'est ce que nous appelons la comptabilité analytique. Ce sont les codifications de la M14. Moi, franchement, je vous le dis parce qu'elle va rougir, mais lorsque le trésorier m'annonce que nous avons la note de 17,5/20, voire de 19/20 il y a 2 ans, et que la Ville est cotée parmi celles qui a les meilleures relations avec le Trésor Public, je dors très bien.

Mais, vous voyez que nous sommes surveillés ! Les gens pensent que nous décidons de tout. En fait, nous décidons ici de voter, mais celui qui est le plus important pour

nous n'est pas élu, et c'est le Trésor public. Il est juste derrière – et nous espérons le conserver –, et c'est lui qui valide toutes les dépenses publiques que nous décidons. Voilà.

**Monsieur Marc THOMAS.**- C'était juste pour signaler qu'il est déjà assez dur de suivre au niveau des codes.

**Monsieur le MAIRE.**- Alors là, je vous avoue que...

**Monsieur Marc THOMAS.**-Vous imaginez bien que lorsque nous apprenons au Conseil d'après qu'il y a encore des modifications ou quoi que ce soit...

**Monsieur le MAIRE.**- Cela ne change pas les montants.

**Monsieur Gérard GUILLEMONT.**- Cela ne change pas l'équilibre du budget. Cela ne change pas la capacité de la Commune à rendre service à l'ensemble des administrés.

Je reviens sur ce que disait Monsieur le MAIRE à l'instant : cela fait des années que la notation attribuée par la Direction Régionale des Finances Publiques au poste comptable de Miramas (donc à Monsieur Philippe BUREAU, notre comptable) souligne régulièrement la qualité des écritures comptables c'est-à-dire, en fin de compte, le respect des règles comptables, et nous avons des notes qui vont de 17, 18 à 19/20. Donc, globalement, les chiffres tant par la Direction des finances que par le comptable public montrent que nous avons une comptabilité très bien tenue, et qui est complète et à jour.

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai une mauvaise nouvelle pour nous tous, c'est que l'on m'a annoncé, à Bercy – cela m'a été confirmé la semaine dernière – qu'il va y avoir un changement de la M14 d'ici deux ans. Alors, là, je peux vous dire que nous sommes partis pour des heures et des heures de... Madame, prenez du Tranxène parce que cela va être l'enfer.

**Monsieur Gérard GUILLEMONT.**- Puisque nous en sommes sur ces aspects d'écritures comptables notamment, sachez que, en gros, à la fin de cette année, l'ensemble des finances de la Commune a été dématérialisé. Nous avons commencé par les comptes, mais aujourd'hui, l'ensemble de la facturation et des mandats a été dématérialisé. C'est-à-dire qu'il y a eu un énorme travail fait par l'ensemble des agents, avec vraiment beaucoup, beaucoup d'heures de formation. Aujourd'hui, le numérique a complètement traversé – je dirais – le système financier et comptable de la Mairie.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, et si vous le voulez bien, tout est automatisé donc tout est contrôlable. S'il n'y a pas de question, je passe au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 06 – CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES**

**Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT**

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Il s'agit de la constitution d'une provision pour créances douteuses.

**Monsieur le MAIRE.**- Expliquez ce qu'est une créance douteuse parce que tout le monde va croire que...

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Ce qualificatif peut effectivement soulever beaucoup d'interrogations. En fait, les créances douteuses sont des créances pour lesquelles le comptable public qui est chargé du recouvrement a déjà fait beaucoup de diligences, et dont il pense qu'il existe maintenant un risque sérieux qu'elles ne puissent pas être complètement recouvrées.

Par souci de sincérité budgétaire et parce que cela fait partie des dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Code rend obligatoire la constitution de provisions pour créances difficilement recouvrables. Est-ce mieux comme cela ?

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, c'est mieux !

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Je voudrais faire un commentaire supplémentaire. L'année prochaine, nous allons reprendre les trois quarts ou les neuf dixièmes de la provision, mais il y a un risque. Il faut donc provisionner. C'est le Code général des collectivités territoriales qui nous y autorise.

**Monsieur le MAIRE.**- Cela peut être des factures de gens qui sont décédés. Évidemment, nous ne les recouvrons donc pas comme cela.

Bien. S'il n'y a pas d'autre discussion, à la demande du trésorier, êtes-vous d'accord ?



*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 07 - OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT ANTICIPÉE SUR LE BUDGET 2020**

Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Comme chaque année, pour permettre aux services de travailler durant les mois d'hiver, et parce que nous ne voterons pas le budget avant le 31 décembre prochain, mais après le 31 décembre, il est nécessaire de procéder à des ouvertures de crédits d'investissements anticipés sur le budget 2020. Vous avez le tableau, et je vais lire les chapitres parce qu'il faut voter chapitre par chapitre.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, les services pourront commencer à assumer leurs missions, et donc engager des dépenses.

**Monsieur le MAIRE**.- Donc, comme vous le voyez, cela est limité par pourcentage obligatoire par le Code général des collectivités territoriales.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 2**

(1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**N° 08 - VERSEMENT D'ACOMPTES AUX ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX**

Rapporteur : Monsieur Gérard GUILLEMONT

**Monsieur Gérard GUILLEMONT**.- En fait, nous sommes dans le même esprit, mais il s'agit là des associations et des établissements publics locaux. Comme chaque année, au mois de décembre, nous prenons cette délibération pour permettre le versement d'acomptes sur les subventions qui seront votées, généralement, en même temps que la séance du Conseil municipal dédiée aux affaires financières et au budget.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Gérard GUILLEMONT**.- Donc, là, les sommes qui figurent sur ce tableau sont bien les subventions de fonctionnement qui ont été versées auxdites associations et établissements publics locaux en 2019, votées le 14 avril 2019, je crois.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Il s'agit d'acomptes et non pas de subventions, et ces acomptes seront déduits au prochain budget des nouvelles subventions qui seront données. Nous le faisons chaque année.

Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

*Monsieur le MAIRE quitte la séance et transmet la Présidence à Madame Maryse RODDE, 1<sup>er</sup> Adjoint.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

*Ne prennent pas part au vote en tant que présidents d'associations ou membres des conseils d'administration : Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Monsieur Jerry GRUAT, Madame Fadéla AOUMMEUR, et Madame Marie-Pierre VIAL.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(24 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE rejoint la séance et en reprend la Présidence.*

**N° 09 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION  
ADICOR CHAGALL**

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Il s'agissait – vous vous en souvenez – de cette copropriété qui nous avait été envoyée par l'expertise qui avait été demandée. Cela date d'il y a plus de trois ans, mais à la lumière de la rue d'Aubagne, nous voyons que nous avons pris les bonnes décisions. Conformément à la Loi, nous avons donc, nous, pris un arrêté de péril non imminent. Ensuite, nous avons aidé l'association à pouvoir faire la contre-expertise nécessaire permettant aux travaux de s'effectuer.

En l'occurrence, maintenant, ce montant-là nous est demandé pour les aider à attaquer les entreprises qui ont construit. La construction date d'il y a plus de 10 ans. Je pourrais même dire que la construction date d'avant 2008, pour ceux qui suivent l'actualité politique. En l'occurrence, nous continuons donc à les aider, et nous proposons au Conseil de voter cette subvention qu'ils attendent pour pouvoir finaliser leur dossier avec leur avocat et attaquer l'entreprise.

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 – ADHÉSION DE LA VILLE DE MIRAMAS AU RÉSEAU MICRO-FOLIE PORTÉ PAR  
LA VILLETTE**

**Rapporteur** : Madame Paulette ARNAUD

*Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Il s'agit donc d'un projet culturel éminemment important. Tout le monde n'a pas la chance d'aller dans les musées, et donc nous allons, entre autres, pouvoir le faire. Je suis heureux de vous dire, Madame l'Adjointe à la Culture, que j'ai déjà reçu par SMS un avis très favorable des services de l'État, y compris peut-être un peu plus que ce que vous espérez en subventions.

**Madame Paulette ARNAUD**.- C'est parfait.

**Monsieur le MAIRE**.- Nous attendrons. Nous serons les seuls.

**Madame Paulette ARNAUD**.- Pour le moment, nous sommes les seuls dans les Bouches-du-Rhône à nous être positionnés.

**Monsieur le MAIRE**.- OK. Très bien.

**Madame Paulette ARNAUD**.- Après des villes du Var.

**Monsieur le MAIRE**.- Y a-t-il des commentaires sur cette culture partagée ?  
Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- « Pratiquement », comment les gens vont-ils avoir accès à ces collections ? Je suppose que ce sera temporaire. Peut-être que l'on pourra avoir accès, à des moments donnés dans l'année, au Musée du Louvre et peut-être, après, au Musée de l'Orangerie. Je n'en sais rien.

**Madame Paulette ARNAUD**.- Non, dès l'instant où nous adhérons, il suffit de télécharger, d'aller cliquer, etc.

**Madame Cécile DUMAS.**- D'accord. Les Miramasséens pourront-ils y avoir accès par le biais de la médiathèque ?

**Madame Paulette ARNAUD.**- Ce ne sera pas rattaché à la médiathèque. Ce sera un équipement Ville, et il y a diverses Micro-folies.

**Monsieur le MAIRE.**- Nous ne pouvons pas le dire. Nous sommes en discussion avec un grand équipement public de la Ville.

**Madame Paulette ARNAUD.**- Voilà. Il y aura peut-être une création du bâti. Nous en avons visité plusieurs. Il y a donc plusieurs possibilités. Sinon, il y aura une évolution d'une structure, et nous sommes plus sur l'évolution de cette structure. Voilà.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, nous n'avons pas encore le lieu très exactement parce que, comme je le disais, nous discutons avec des associations. Nous discutons aussi pour essayer de le rendre le plus pratique possible, et nous essayons de trouver un lieu qui soit très proche des écoles pour permettre à toutes les écoles, et aux enseignants, évidemment, de pouvoir bénéficier de ce dispositif, en lien avec la médiathèque, bien sûr, où nous travaillons déjà beaucoup, et en lien avec l'artothèque surtout.

**Madame Cécile DUMAS.**- D'accord. Ce sera donc rattaché à un lieu.

**Madame Paulette ARNAUD.**- Ce sera rattaché à un équipement de la Ville parce que cela nous a paru plus simple que d'aller chercher la Métropole. Notre médiathèque étant métropolitaine, nous avons préféré faire évoluer un établissement de la Ville pour le garder vraiment en tant qu'établissement de la Ville et pour être un outil pour les scolaires et pour les associations aussi, puisque beaucoup font des conférences sur la peinture.

Déjà, lors des rencontres du numérique qui se passent début février, comme chaque année, dans l'espace extérieur de la médiathèque, nous aurons un aperçu de la plus-value des Micro-Folies. Il y aura en tout cas déjà une approche qui permettra de comprendre ce projet qui devrait voir le jour au cours du deuxième semestre 2020. C'est donc quelque chose qui est bien enclenché, mais dans un premier temps, nous adhérons à ce réseau, bien sûr, puisqu'il est porté par le Ministère. Cela ressemble à de petites maisons de la Culture, puisque les Micro-Folies sont un Fab Lab et beaucoup de choses comme des scènes ouvertes, etc.

**Monsieur le MAIRE.**- Merci.

**Madame Cécile DUMAS.**- C'est très bien.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, c'est une excellente nouvelle culturelle. C'est un plus.

**Madame Cécile DUMAS**. -Cela a l'air plutôt positif et cela a l'air d'aller dans le bon sens.

**Monsieur le MAIRE**.- Je crois. Sur cette question-là, y a-t-il d'autres interventions ? Il n'y a pas d'autre intervention. Je passe au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 11 – ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION 2020 DE L'ASSOCIATION MAISONS ET JARDINS MIRAMAS**

**Rapporteur** : Monsieur Jacques BAUDOUX

**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- Suite à la délibération n° 7 qui a été votée à l'unanimité par notre Conseil...

**Monsieur le MAIRE**.- Il s'agit de l'avance.

**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- La concrétisation, c'est l'attribution d'une avance sur la subvention 2020 de l'association Maisons et Jardins de Miramas qui faisait partie de la liste énoncée par mon collègue, Monsieur Gérald GUILLEMONT.

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 12 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MAISONS ET JARDINS MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Jacques BAUDOUX

**Monsieur Jacques BAUDOUX**.- Il s'agit de la modification par avenant de la convention qui unit la Ville avec Maisons et Jardins pour intégrer cette avance consentie par le Conseil municipal.

**Monsieur le MAIRE**.- Tout à fait. La Loi obligeant, au-delà d'une certaine somme, à faire immédiatement des conventions d'objectifs et de moyens.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 13 – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION L'ÉCOLE DU CHAT DES ALPILLES**

Rapporteur : Madame Géraldine BUTI

*Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Je rappelle que les chats sont endormis. Je remercie cette association d'hommes et de femmes remarquables qui font don de leur personne et qui nourrissent les chats, les récupèrent et les amènent chez le vétérinaire.

Nous allons passer au vote et je vais devoir dire que Monsieur Marc THOMAS ne prendra pas part au vote étant membre de l'association, comme il se doit. Félicitations, Monsieur THOMAS. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

*Ne prend pas part au vote en tant que membre de l'association :  
Monsieur Marc THOMAS.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 14 – ATTRIBUTION D'AIDES DE MINIMIS EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER  
COMMERCIAL – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Madame Fadela AOUMMEUR

*Madame Fadela AOUMMEUR procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Alors, nous n'allons peut-être pas tout lire, mais il y a un magasin qui s'appelle Sweet Saveurs que nous encourageons, et le deuxième s'appelle Family's Pizza.

**Madame Fadela AOUMMEUR.**- Oui, et tous les deux font de la restauration. L'un se trouve place Jourdan et l'autre boulevard Aristide Briand. C'est pour dynamiser le centre-ville, le changer et amener les Miramasséens à ce qu'ils viennent dans notre centre-ville y consommer.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Merci, Fadela. Vous avez donc les montants.

**Madame Fadela AOUMMEUR.**- Il y en a trois, il y en a trois !

**Monsieur le MAIRE.**- Quel est le dernier ? Ah oui ! Il y a le QG !

**Madame Fadela AOUMMEUR.**- Il y a le QG qui a déjà ouvert.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, c'est un bon restaurant et je vous encourage à y aller, comme le O 2.20 – je vais tous les citer –, comme La Douda. Il y a même, celui que vous avez dit.

**Madame Fadela AOUMMEUR.**- Family's Pizza est ouvert, et c'est 15 euros les 3 pizzas.



**Monsieur le MAIRE.**- Oui, et nous aurons un nouveau restaurant italien, mais tenez-vous bien, il n'y aura pas de pizza, mais de la nourriture des Pouilles. Pour ceux qui connaissent les Pouilles, en Italie, cela risque d'être très bon. Il va arriver sur la place Jean Jaurès.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE** .

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 15 – RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET DE CONCOURS DANS LE CADRE D'UN  
PROJET D'ACQUISITION DE BIEN IMMOBILIER EN VUE D'Y IMPLANTER UNE MAISON  
DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLES – MAISON MÉDICALE DE GARDE**

**Rapporteur** : Madame Fernande REYNAUD

*Madame Fernande REYNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- D'abord, Fernande REYNAUD et moi-même nous voudrions remercier – je le dis très clairement – le Docteur Jean-Marie HOLLARD qui, avec son humilité, nous aide quand même beaucoup à comprendre la nouvelle médecine, Docteur. Nous avons compris que, pour permettre évidemment l'arrivée de nouveaux médecins généralistes dans la Ville, il fallait revoir entièrement la façon dont nous abordions les sujets, et notamment le fait qu'ils souhaitent travailler en groupes, qu'ils souhaitent travailler collectivement et de façon pluridisciplinaire.

Il faut donc créer les lieux, il faut lancer les dynamiques et, là, nous avons donc une dynamique au sud pour laquelle vous allez évidemment nous autoriser et m'autoriser à aller chercher les financements à l'Agence Régionale de Santé (ARS), à la Région, au Département, etc.

Je le dis parce que cela pourrait évidemment être rapide, mais il vaut mieux être précis quand on veut prendre des responsabilités. Au nord, il y a un même projet qui est en train de se monter avec d'autres partenaires, et notamment des médecins des quartiers nord, pour que dans le projet de rénovation urbaine qui est autour de ce centre commercial – quand je parle de « centre commercial », je parle de la pharmacie, la boulangerie, la

boucherie, toute l'alimentation, etc. —, il y ait là aussi un regroupement de médecins permettant d'avoir une proposition de médecine ambulatoire.

Il faut savoir, quand même, que si ces sommes peuvent paraître importantes, les subventions peuvent le devenir ce qui m'amène effectivement toujours à dire — mais, peut-être que Gérald GUILLEMONT en dira un mot — que quand on lit les emprunts de la Ville, il faut aussi lire les recettes qui vont avec. Je ne voudrais pas qu'à partir de là, Gérald, les gens confondent les choses. Peux-tu quand même nous rappeler la différence parce que nous avons entendu certaines choses ?

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.** - Je pense qu'il faut faire une mise au point. S'agissant donc du montant de cette opération, il sera intégré dans le futur programme pluriannuel d'investissement avec beaucoup d'autres investissements dont nous avons déjà parlé et, bien sûr, il faudra que nous trouvions les recettes permettant de les financer. Je rappelle que, pour le moment, la situation très saine des finances de la Commune fait que nous avons financé tous les investissements sur le fonds de roulement que nous avons pu mettre en place.

Ce fonds de roulement a pu être mis en place parce que nous avons créé de bonnes conditions au moment de la mise en place de la Métropole. La Métropole, effectivement, a permis à la fois d'accroître l'attribution de compensation de manière vraiment très importante puisqu'elle est passée de 21 millions d'euros à 32 millions d'euros à la faveur de ce transfert, mais cela a aussi permis de faire rentrer dans le patrimoine communal environ 90 équipements.

Là, il faut faire un petit rappel parce qu'effectivement, nous avons pu lire il y a peu de temps (une quinzaine de jours), dans la presse, un compte rendu de réunion dans lequel des propos ont été tenus disant que la dette de la Commune avait brutalement explosé passant de 1 euro par habitant à 330 euros par habitant. Oui, effectivement, mais quand on dit cela, il faut aussi aller jusqu'au bout de la démonstration pour que ce soit compréhensible pour les Miramasséens.

En 2015, la dette de la Commune était voisine de zéro ou peut-être, effectivement, autour de 1 euro par habitant pour une raison très simple : depuis 40 ans, c'était sur le budget de l'intercommunalité (du SAN Ouest-Provence pour les dernières années) que la Commune réalisait 94 ou 95 % de ses investissements. Nous réalisons, en gros, 2 à 3 millions d'euros d'investissements sur le budget communal, en 2015, et nous le financions entièrement sur de l'épargne. Nous n'avons donc pas besoin d'emprunter.

Au 31 décembre 2015, la loi — ce n'est pas une décision communale — organisant la mise en place de la Métropole a conduit le SAN à rétrocéder ou à transférer

aux six communes – pas seulement à Miramas – l'intégralité des équipements qu'il avait réalisés dans le passé dans le cadre de l'opération « Ville nouvelle ». Effectivement, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous a donc été transférée la propriété de 90 équipements, dont l'Hôtel-de-Ville, par exemple, toutes les écoles, mais nous avons déjà longuement parlé de tout cela. Cela représentait, en gros, une dette de 13 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et qui, sur l'année 2016, représentait – de mémoire – 2,8 millions d'euros d'annuité d'emprunt (capital et intérêts) entièrement couverts par 2,8 millions d'euros de transferts financiers en recette sur le budget de la Commune par accroissement de l'attribution de compensation.

Effectivement, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi a donc transféré dans le budget de la Commune un patrimoine qui, en valeur brute, représente à peu près 100 millions d'euros, 13 millions d'euros de dette, etc.

Pour mémoire, aujourd'hui, la dette de la Commune à fin 2019 sera de 7,5 millions d'euros. La dette représente environ 330 euros par habitant. La moyenne pour les communes de 20 à 30 000 habitants est de 1100 euros de dette par habitant. Nous sommes donc vraiment très, très peu endettés. En gros, il faudrait deux ans pour que nous remboursions la dette. Tout va donc bien, et nous avons même une capacité d'endettement qui est très importante et qui peut permettre, dans les années à venir, de venir abonder les budgets d'investissement.

Voilà ce que je voulais dire pour que les choses soient claires. C'est simple.

**Monsieur le MAIRE.** - Alors, c'est très technique, et je ne vais pas résumer, mais je voudrais que nous transmettions, peut-être, à de plus jeunes générations, l'information selon laquelle il faut lire les lignes parce qu'ici, dans ce Conseil municipal, nous l'avons tous voté, à l'unanimité.

Quand nous avons transféré les bâtiments, il y avait des emprunts accrochés. Il y avait effectivement de l'endettement, mais nous avons aussi – souvenez-vous, même si je ne vais pas le crier sur les toits, je vais tout de même le dire très clairement au Conseil municipal puisque nous l'avons voté tous ensemble – les recettes en face qui nous sont données chaque année dans l'attribution de compensation.

Excusez-moi, je n'ai pas fait Saint-Cyr ni Polytechnique, mais il me semble que quand on prend un emprunt de 100 et que nous avons une recette de 100, que l'année d'après on a une recette de 100 et que l'emprunt n'est plus qu'à 90, et que l'année d'après qu'il n'est plus qu'à 80 alors que les recettes sont toujours de 100, ce n'est pas un endettement de la Commune. Et, nous l'avons tous voté. Je le rappelle parce que je m'attendais à tout sauf à une erreur de calcul de ce type.

Je demanderai donc à tout le monde de bien faire rectifier cela parce que je serai très attentif à ce que ce qui a été fait ici soit défendu, bien sûr, mais je serai aussi très attentif à ce que l'on ne donne pas une image qui consisterait à noircir l'image de la Commune sachant que nous avons tous été d'accord – au moins sur cette question – pour dire qu'en termes de gestion de dette ou de recettes, nous avons été plutôt performants.

Je rappelle donc que la Commune n'est pas surendettée, mais quand en 2015, nous recevons 92 bâtiments – ce qui était à peu près le chiffre –, il est sûr que nous avons rattaché l'ensemble des dettes. Et, quand un site internet – parce que tout se sait – a publié un certain nombre de communes et qu'il écrit que, à Miramas, de 1 euro, nous sommes passés à 300 euros – chacun connaît les qualités d'internet, mais quelquefois, il s'y passe beaucoup de choses –, il avait juste oublié de mettre les recettes qui allaient en face et qui font que la Ville –vous le savez – n'a pas un taux d'endettement très élevé. Et puis, il faut dire les choses, nous gagnons même un peu d'argent sur cette histoire. Cela nous a largement été reproché ailleurs dans le Département, dans une grande ville parce que c'est nous qui avons mis en place ce système qui est complètement légal. Je rappelle pour tous qu'il est légal parce que le SAN avait intégré tellement de compétences historiques que nous étions bien supérieurs à la métropole très administrative prévue. Il a donc fallu détricoter le SAN pour pouvoir le ré-impacter dans les villes et pour pouvoir rentrer dans la Métropole.

Voilà ce que nous avons fait, et je dis simplement avec un peu d'humour, comme je suis toujours comme Gérald GUILLEMONT très précis là-dessus, que j'ai été voir ce que nous avons voté, et nous l'avons voté tous unanimement.

Sur cette question n° 15, il s'agit donc bien d'une politique publique concernant l'offre de soins et l'amélioration de l'offre de soins, et notamment d'un travail remarquable qui est fait avec les médecins généralistes de la Ville et le Docteur HOLLARD que je veux remercier.

Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.** - Merci pour les précisions, mais nous étions peut-être moins nombreux lors du Conseil municipal où nous avons voté tout cela. J'en ai le parfait souvenir.

Puisque ce Conseil municipal pourrait porter le titre de *L'heure de vérité*, nous allons tous y aller. Je viens d'écrire mon intervention puisqu'en principe, c'est moi qui rédige mes écrits. J'ai aussi pu entendre que je ne savais pas écrire ; je le signale donc ce soir.

Nous nous accordons donc tous sur le fait que notre territoire rencontre un déficit en termes de médecins. Nous comprenons donc aisément la démarche détaillée dans la présente délibération, qui viendrait compléter l'offre existante.

**Monsieur le MAIRE**.- Et le centre mutualiste.

**Madame Cécile DUMAS**.- Toutefois, nous avons un centre de santé mutualiste qui répond au besoin des Miramasséens depuis de nombreuses années. Il est fragilisé, certes, et il rencontre de nombreuses difficultés.

Monsieur le MAIRE, je souhaiterais que vous nous confirmiez que les sommes allouées à ce nouveau dispositif – j'ai bien entendu qu'il serait subventionné – ne viendront en aucun cas, d'une façon ou d'une autre, amputer les aides que vous seriez amenés à apporter au centre de santé mutualiste.

**Monsieur le MAIRE**.- Vous avez vu que j'avais immédiatement pensé au centre mutualiste. Donc, la position de la Commune – et vous le savez – a toujours été de maintenir l'accord-cadre que nous avons avec la Mutualité française dans la gestion de ce centre.

Nous avons simplement fait remarquer à la Mutualité française, au Grand Conseil de la Mutualité qu'il y avait moins de médecins généralistes puisque la difficulté du haut Conseil financier était qu'elle était presque devant la liquidation. Depuis pratiquement six ans, nous sommes entre deux eaux.

Avec Madame Fernande REYNAUD, nous avons considéré qu'il fallait absolument les rencontrer. Nous les avons rencontrés au mois de juillet dernier. Nous avons rencontré l'ARS, nous attendons une deuxième rencontre et nous leur avons demandé parce que c'est un outil indispensable – nord, centre et sud, cela parle bien, les trois sont équilibrés – de nous donner ce que nous appelons un *business plan*. Ce n'est pas du libéralisme à la thatchérienne, mais c'est simplement la volonté d'avoir une visibilité sur les années qui viennent concernant l'engagement du haut Conseil et sa capacité à pouvoir soutenir l'activité. Il y a des médecins spécialistes de grande qualité actuellement. Il y a quelques médecins généralistes – je regarde le docteur HOLLARD– qui ne font pas de garde, qui ne sont que deux, et qui ne font pas cinq jours. Nous sommes donc en négociation et, Madame DUMAS, je peux vous dire que nous ne sommes pas du tout là pour fermer ce centre mutualiste, bien au contraire.

Mais pour aider quelqu'un, il faut savoir où il en est, et nous attendons de leur part – ils nous l'ont d'ailleurs signifié à Fernande REYNAUD et à moi-même – qu'ils reviennent nous voir. Ils avaient pensé que ce serait avant la fin de l'année, mais je pense que ce sera plutôt entre janvier et février prochain puisqu'ils doivent rencontrer l'Agence régionale de santé pour voir leur situation et négocier la tarification, etc. Mais vous pouvez être assurée, Madame DUMAS, que nous soutiendrons ce centre qui est indispensable. Tout cela est complémentaire.

Monsieur THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS.** – Je voulais en profiter pour saluer l'arrivée des 2 docteurs qui sont notamment logés. En effet, dans les décisions, nous avons vu qu'ils avaient bénéficié de l'activité pour pouvoir leur permettre de s'installer. Voilà. Il y a 2 docteurs.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, concernant ce que nous avons pris en charge, il s'agit de formation. Ce sont des médecins généralistes qui sont en dernière année, et qui vont passer 6 mois, je crois – si j'ai bien compris – auprès de médecins généralistes (le Docteur Anne-Catherine CORDEL et le Docteur Olivier GUERCIA, notamment). Quelque part, ils vont participer à apprendre un peu leur métier en fonction de ce qu'ils vont vivre.

Pendant ce temps, puisque tout a changé, nous avons souhaité les accueillir sur notre ville. Nous avons choisi un petit lieu sympathique. Nous les avons logés, nous avons fait attention à plein de choses. Nous allons leur faire découvrir le théâtre. S'ils veulent faire du golf, ce sera gratuit. Pourquoi dis-je cela ? C'est pour leur faire découvrir cette ville et sa qualité, et pour leur permettre de s'installer, car il nous faut évidemment des médecins plus jeunes. On m'a proposé dernièrement de financer la fête de l'association des étudiants en médecine, mais là, j'ai des doutes parce que ceux qui vont dans les fêtes sont plutôt en première, deuxième ou troisième année. Je remercie tous les médecins généralistes de la Ville, même ceux qui vont prendre leur retraite, qui nous aident dans ce schéma-là puisqu'avec Fernande REYNAUD et le docteur HOLLARD – j'allais dire « le professeur HOLLARD » – nous avons reçu tous les médecins généralistes dans cette même salle pour pouvoir travailler avec eux.

C'est un sujet éminemment important sur lequel la Ville a décidé d'investir depuis un petit moment pour essayer. Merci, Monsieur Marc THOMAS, de me l'avoir rappelé.

Sur cette délibération n° 15, y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons donc au vote.

#### **VOTE**

#### **POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 0**

**RESSOURCES HUMAINES**

**N° 16 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AUX SECRÉTARIATS  
DU COMITÉ MÉDICAL ET DE LA COMMISSION DE RÉFORME PLACÉS AUPRÈS DU  
CDG 13 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Vous avez la convention qui est jointe et qui est l'identique de celle qui existe actuellement.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 17 – ABROGATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 115-2018 DU 5 JUILLET 2018 ET  
N° 235-2018 DU 19 DÉCEMBRE 2018 – GESTION DES VACATIONS À TAUX HORAIRE  
EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EN TEMPS PÉRISCOLAIRE, SCOLAIRE ET  
À L'OCCASION DE DISPOSITIFS PONCTUELS D'ANIMATION EN DIRECTION DE LA  
JEUNESSE**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Vous avez les taux horaires qui sont joints et qui sont à votre disposition.

*Monsieur Éric MARCHESI poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Tout ceci tout simplement pour signifier que cela ne change rien. La seule modification c'est que nous souhaitons pouvoir utiliser de façon réglementaire nos vacataires sur certaines opérations très ponctuelles comme, par exemple, le Teen's Day que nous faisons en septembre ou le 31 décembre. Cela nous permettra donc d'utiliser ces vacataires en dehors des périodes de leur travail normal d'animation en temps périscolaire en étant en règle avec la loi.

**Monsieur le MAIRE**.- Y a-t-il une question ? Oui, Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- Les animateurs seront toujours utilisés par rapport à leurs compétences d'animateurs, n'est-ce pas ?

**Monsieur le MAIRE**.- Oui.

**Madame Cécile DUMAS**.- Concernant le 31 décembre, est-ce que ce sera sur la base du volontariat ?

**Monsieur le MAIRE**.- Oui.

**Monsieur Éric MARCHESI**.- Oui, aussi. Encore une fois, si nous prenons cette délibération ainsi que la suivante dont je vais vous épargner la lecture complète parce qu'elles disent la même chose, c'est uniquement pour une mise en conformité. C'est-à-dire que nous voulons ne pas risquer d'incident s'il arrivait un problème lors de l'utilisation du personnel vacataire, par exemple lors de ces animations, car on pourrait nous reprocher qu'elles n'étaient justement pas jusqu'alors reprises dans les termes de délibérations précédentes. Finalement, nous avons donc juste ajouté une chose. La seule modification, c'est « à l'occasion de dispositifs ponctuels d'animation en direction de la jeunesse ». Voilà. C'est tout ce que cela change.

*Il est à présent procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**



**N° 18 – ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 144-2019 DU 3 JUILLET 2019 – PERSONNELS VACATAIRES POUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DES MERCREDIS, PETITES VACANCES SCOLAIRES DU PÉRISCOLAIRE, DU TEMPS SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020, ET À L'OCCASION DE DISPOSITIFS PONCTUELS D'ANIMATION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

**Monsieur Éric MARCHESI.**- S'agissant de la question n° 18, cela reprend juste la même chose, mais cette fois, c'est pour préciser l'utilisation du personnel par rapport à la délibération que nous venons de voir.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Merci, et c'est toujours sur la base du volontariat. Je peux donc passer au vote.

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**ÉDUCATION CULTURE JEUNESSE SPORTS**

**N° 19 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION MILLE ET UNE DANSES POUR QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE DANSE À MONTLUÇON**

Rapporteur : Monsieur Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 20 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MILLE ET UNE DANSES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Jérémie PARDIES

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 21 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ATHLÉTIC CLUB MIRAMAS**

Rapporteur : Monsieur Jacques BAUDOUX

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- J'apporte une précision, c'est que ce club mobilise à peu près 120 bénévoles pour assurer ces meetings-là.

*Monsieur Jacques BAUDOUX poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Ce sont toujours nos « minots » qui courent, et c'est très bien ainsi. Y a-t-il des commentaires ? Oui, Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS.**- Il y a quelque temps, j'avais proposé – et vous aviez accepté – qu'à un moment donné, dans un Conseil municipal, nous fassions le point sur le coût des manifestations, et des apports et de la plus-value, qu'elles avaient pu apporter de façon directe ou indirecte à la Ville.

**Monsieur le MAIRE.**- Eh bien, Madame DUMAS, ce sera avec grand plaisir, mais je pense d'ailleurs, comme je lis parfois certaines choses et que j'entends des montants hallucinants, que nous allons bien l'expliquer. Et comme je suis heureux de pouvoir vous dire que, dans quelques semaines, les travaux de l'hôtel vont commencer, vous voyez : cela s'appelle une plus-value parce qu'il est évident que l'hôtellerie ne s'implante que là où, dans les territoires, il y a du dynamisme. Mais, merci, oui, je le ferai, et je vais peut-être même le faire de façon écrite pour qu'on puisse le présenter au prochain Conseil municipal.

Je le ferai avec grand plaisir ainsi, d'ailleurs, que l'agenda que nous ne faisons pas assez connaître, c'est vrai, et qui est important puisque nous allons avoir des championnats du monde d'activités – je n'ai pas compris ce que c'était –, que nous allons avoir des championnats d'Europe, et des championnats de France cadets, mais nous allons avoir l'élite en meeting. Nous allons aussi avoir – j'ai vu cela ce matin – les championnats de France de badminton. Nous allons aussi avoir Festigym. Nous allons aussi avoir d'autres activités sportives, et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), et tous ces élèves qui viennent des collèges et des lycées, et les petits qui courent, quand même !

**Madame Maryse RODDE.**- Les écoles profitent finalement de cette salle.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, c'est très bizarre. Mais, merci, Madame DUMAS, de me l'avoir dit, et vous avez raison : je le ferai au prochain Conseil. Nous le préparons. OK ? Comme cela, cela permettra de faire le point.

Alors, sur cette question de l'Athlétic Club qui se porte bien puisque nous avons eu des médailles, y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 22 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 4 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION ATHLÉTIQUE CLUB MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Jacques BAUDOUX

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 23 – AIDE AU PROJET DE L'ÉCOLE VAN GOGH ÉLÉMENTAIRE INTITULÉ « CLASSE VERTE » PROJET MENÉ DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**

Rapporteur : Madame Maryse RODDE

*Madame Maryse RODDE procède à une lecture succincte du rapport.*

**Madame Maryse RODDE.**- Effectivement, les familles avaient une participation élevée, et il nous semblait avoir beaucoup d'intérêt d'accorder un peu plus de subventions pour aider les familles.

*Madame Maryse RODDE poursuit une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Nous avons mis « restituer » parce que c'est une obligation légale, mais à mon avis, elles seront toutes utilisées.

**Madame Maryse RODDE.** -Il n'y en a jamais.

**Monsieur le MAIRE.**- Il y a quand même 52 élèves qui vont pouvoir partir.

Y a-t-il des commentaires sur ce projet aidé de la Ville sur les écoles primaires ? Il n'y a pas de commentaire. Je passe au vote.

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 24 – AIDE AU PROJET DU GROUPE SCOLAIRE MARCEL GRESSET ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHANTEGRIVE INTITULÉ « LA NATURE SUR LES NOTES D'UN QUATUOR À CORDES », PROJET MENÉ DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**

Rapporteur : Madame Maryse RODDE

*Madame Maryse RODDE procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien pour le quatuor à cordes. Nous pouvons donc passer au vote. Monsieur THOMAS, sur le quatuor à cordes ?

**Monsieur Marc THOMAS**.- Je trouve que c'est une excellente chose pour les élèves, mais je trouve dommage que ce ne soit pas fait pour nous parce que moi, adulte, personnellement, j'apprécie ce genre de manifestation.

**Monsieur le MAIRE**.- Mais, vous ne serez pas accepté à l'école primaire, Monsieur THOMAS.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Je sais, mais...

**Monsieur le MAIRE**.- Nous avons passé l'âge tous les deux.

**Monsieur Marc THOMAS**.- Une découverte pour les adultes ne serait pas mal non plus.

**Monsieur le MAIRE**.- Mais, je vous encourage à aller parfois au Comoedia où, par exemple, il y a souvent de l'initiation qui est faite sur l'opéra ou sur la musique classique au théâtre. Hier soir, par exemple, nous avons eu un très beau chant de Noël du Conseil Départemental, très apprécié puisque c'était Vladimir COSMA. Le théâtre était plein,

les gens étaient heureux, et c'était gratuit. Je vous encourage donc à suivre l'actualité de Scènes et Cinés.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 25 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU LYCÉE COCTEAU POUR SOUTENIR  
LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL « DEVENIR SPECTATEUR »**

Rapporteur : Madame Paulette ARNAUD

*Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien, Madame ARNAUD. J'associe bien évidemment Jacques BAUDOUX avec vous puisqu'il siège au Conseil d'administration. C'était une demande des enseignants et des élèves. Bon, je vous rappelle que cela n'est pas forcément de la compétence directe de la Commune que d'aller sur le lycée, mais c'est de la culture. Nous avons une classe de Théâtre, nous avons des professeurs qui s'engagent, des élèves qui suivent. Nous avons donc pensé qu'il était important de vous le présenter.

Est-ce que tout le monde est d'accord ? Il n'y a pas de commentaire.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 26 – ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 230-2019 DU 20 NOVEMBRE 2019  
ATTRIBUANT UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE ALPHONSE  
DAUDET D'ISTRES**

Rapporteur : Madame Maryse RODDE

*Madame Maryse RODDE procède à une lecture succincte du rapport.*

**Madame Maryse RODDE.**- En fait, le lycée – ou le collège – ne fait pas le voyage. Du coup, l'argent qui a été versé va nous être restitué, tout simplement.

*Madame Maryse RODDE poursuit sa lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Je rappelle à tous que nous aidons les élèves de Miramas et les enfants de la Ville, quels que soient leurs choix d'aller dans tel ou tel lycée. En l'occurrence, c'est annulé.

Y a-t-il des commentaires ? Non. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 27 – MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LES SÉJOURS  
HIVER 2020**

Rapporteur : Madame Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 28 – VILLE DE MIRAMAS/CAF 13 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 À LA  
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICE AUX FAMILLES –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Madame Anne-Marie CHAYOT

*Madame Anne-Marie CHAYOT procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, alors, comme toujours, vous avez fait un énorme travail avec les services. J'en profite pour dire qu'il s'agit de permettre un accès au Droit pour tous , de favoriser l'offre d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse pour un soutien à la fonction parentale, de favoriser l'intégration sociale des ménages dans leur environnement, de faire de l'animation sociale, sportive et culturelle, d'animer et de coordonner les actions du territoire et de renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous sommes les premiers, avec les communes de Grans et de Cornillon-Confoux, à basculer sur ce nouveau système demandé par la CAF (Caisse des Allocations Familiales). Bon, nous sommes exigeants avec la CAF, mais la CAF joue vraiment bien le jeu avec nous. Il y a un très bon travail commun, et c'est tellement bien qu'ils ont même pris en charge un peu de la masse salariale de la Ville de ceux qui travaillent dessus. Il y a 2 ou 3 salariés, là, qui ont pris une participation.

C'est un vrai dossier de travail en commun, et je trouve que cela prend tournure puisque nous avons eu une réunion avec les trois maires la dernière fois ainsi qu'avec la CAF, et nous serons les premiers dans le département à signer cela.

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.



*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POLITIQUE VILLE**

**N° 29 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION-CADRE DES CENTRES SOCIAUX ET SON  
SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2018-2021 –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Jerry GRUAT

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Jerry GRUAT.**- Là, nous avons donc pu bénéficier de cette caractéristique de la convention-cadre au centre social Jean Giono où nous avons donc eu 1 chargé de mission pendant 6 mois au cours du premier semestre de l'année 2018.

*Monsieur Jerry GRUAT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est un très bon travail, Monsieur GRUAT, mais en plus, je voudrais quand même que vous annonciez que la Ville a signé la pétition pour les centres sociaux. Nous avons été parmi les premiers à soutenir les centres sociaux dans leur mode opératoire et de financement au niveau de la CAF.

**Monsieur Jerry GRUAT.**- Tout à fait. Il y a plus de 600 élus qui ont signé.

**Monsieur le MAIRE.**- Et vous avez été à la manifestation.

**Monsieur Jerry GRUAT.**- Tout à fait. Merci, Monsieur le MAIRE.

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, mais Jerry, il y a beaucoup de choses qui se font.

Y a-t-il des commentaires ?

Il n'y a pas de commentaire, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 30 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE SOCIOCULTUREL JEAN  
GIONO DANS LE CADRE DE LA SEMAINE « ENSEMBLE CONTRE LES  
DISCRIMINATIONS » – DU 23 AU 28 SEPTEMBRE 2019**

Rapporteur : Monsieur Jerry GRUAT

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

*Ne prend pas part au vote en tant que représentant de la Commune au sein  
du Conseil d'Administration : Monsieur Jerry GRUAT.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(27 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 31 – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE LOISIRS JEUNES DE LA POLICE NATIONALE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DES BOUCHES DU RHÔNE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Hatab JELASSI

*Monsieur Hatab JELASSI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Hatab JELASSI.** – Si vous permettez, je voudrais quand même dire deux mots sur cette convention puisque nous parlons souvent de répression, et que nous oublions souvent son pendant qui est la prévention de la délinquance. Cette délibération s'inscrit quand même dans le cadre de la prévention de la délinquance et des actions que nous menons depuis quelques années. Elle s'inscrit également dans les cinq axes prioritaires définis par le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) qui est le rapprochement entre la police, les pompiers et les jeunes.

Quels sont les objectifs de cette convention ? Il s'agit de renouer le dialogue au travers d'activités sportives, de proposer une alternative à la violence, à la délinquance des mineurs et à l'oisiveté, de faire prendre conscience aux jeunes du fait que l'organisation de la vie de la cité ne peut se faire sans le respect des règles élémentaires.

Pour illustrer les actions menées dans le cadre de cette convention s'est tenue, fin novembre dernier, une sortie aux îles du Frioul avec des jeunes des quartiers encadrés par le coordonnateur CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ainsi que par le Capitaine Stéphane BITTAN qui est le chef de poste de la police nationale de Miramas.

En parallèle à ce CLJ (Centre de Loisirs Jeunes) qui appartient à la police nationale, nous avons aussi mis en place des interventions dans les collèges afin de sensibiliser les jeunes, et qu'ils puissent rencontrer le Capitaine François DULAK qui est le chef de centre des sapeurs-pompiers de Miramas afin de renouer le dialogue et de détendre les relations entre les jeunes.

**Monsieur le MAIRE.** - Je remercie les pompiers et le Capitaine DULAK qui est arrivé il y a quelque temps et qui nous a aidés, évidemment. Il y a eu plus de rencontres qui ont été faites. Un certain nombre d'actions sont faites sur la prévention. C'est vrai, nous ne prenons pas le clairon. Nous ne sommes pas en train de l'expliquer tous les matins, mais il était important que vous le rappeliez. Ce travail de longue haleine de prévention est un sujet

éminemment important pour nous, et la Ville finance toutes les actions de ce types qui sont menées.

Je veux remercier la police nationale, la police municipale et les pompiers de faire ce travail avec un certain nombre de personnes.

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 32 – POLITIQUE DE LA VILLE – PROGRAMMATION 2020 – FONCTIONNEMENT**

Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien, mais, Martine, il faut préciser parce que, là encore – je suis désolé –, tout le monde ne lit pas tout, et nous pouvons entendre des choses, ici ou là, qui m'étonnent toujours.

Le nombre d'actions que nous finançons, que l'État finance, que le Département finance, que d'autres partenaires Éducation nationale et Métropole valident, va de la cohésion en menant des actions intergénérationnelles, à la lutte contre l'échec scolaire en passant par la consolidation du lien avec les familles, l'accompagnement d'un certain nombre de jeunes, la prévention de situations de décrochage scolaire, par le fait de favoriser l'expression de jeunes, mais aussi le vivre-ensemble, la tolérance et les règles.

**Madame Martine ARFI**.- Il y a le cadre de vie.

**Monsieur le MAIRE**.- Il y a aussi le cadre de vie. C'est bien de citer tout cela. Il y a le fait de rompre l'isolement, quelles que soient les personnes, de renforcer et de

favoriser l'accès au dépistage, notamment sur les questions de santé, par la mise en œuvre de parcours de prévention et de soins, par l'accueil de jeunes et de leurs familles sur des questions de difficultés d'obstacles, notamment liées à tout ce qui concerne l'existence et, évidemment, par le fait de sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes à la parole, à la pensée et à la réflexion. Il s'agit aussi de favoriser les liens parents-enfants, de proposer différentes activités pour les enfants de moins de six ans, de soutenir la fonction parentale, de démocratiser la culture, de favoriser l'accès de tous à la culture. Je pourrais multiplier les exemples. Et, il y a sur l'emploi un certain nombre de choses.

Donc, quand j'entends que les politiques publiques à destination des jeunes ou des populations ne se font pas, je dis à ces personnes qui savent tout : « *Lisez ce qui sort, c'est public, et vous pourrez regarder les actions qui sont menées* ». La Ville en fait beaucoup. C'est peut-être insuffisant – probablement évidemment –, mais nous le faisons et de façon massive parce que cela représente beaucoup de financements publics.

Merci pour le travail effectué, Martine.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Ne prennent pas part au vote en tant que présidents d'associations ou membres des conseils d'administration : Monsieur Frédéric VIGOUROUX et Monsieur Jerry GRUAT.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 30**

(26 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS »)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTIONS : 2**

(1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

### **N° 33 – APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS AU CONTRAT DE D'ISTRES-OUEST-PROVENCE PORTANT AVENANT AU CONTRAT DE VILLE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 2**

(1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**ENVIRONNEMENT**

**N° 34 – FONDS D'INITIATIVES ÉCOLOGIQUE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU  
TITRE DE L'ANNÉE 2019**

Rapporteur : Madame Géraldine BUTI

*Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 35 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU DANS LE  
CADRE DE L'APPEL À PROJETS 2019/2020 POUR LES ÉCOLES « AMÉNAGEZ UN  
COIN DE VERDURE DANS LES ÉCOLES »**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Olivier, nous sommes bien d'accord sur le fait qu'au-delà des jardins et des potagers qui sont faits dans les écoles, nous allons un peu au-delà. Il y a une grosse discussion avec le monde enseignant.

**Monsieur Olivier JULIEN.**- C'est cela, et c'est un nouveau projet permettant donc aux « gamins » d'aller plus loin.

**Monsieur le MAIRE.**- Tout à fait, et nous sommes pour la « désimperméabilisation » puisque nous l'avons fait à Aubanel, il n'y a pas de raison que nous ne le fassions pas sur d'autres systèmes.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**URBANISME**

**N° 36 – DÉCLASSEMENTS D'ENVIRON 23 M<sup>2</sup> DU DOMAINE PUBLIC SITUÉ RUE DES ÉCOLES AU VIEUX MIRAMAS ET DE 1 M<sup>2</sup> DU DOMAINE PUBLIC SITUÉ RUE DU MARIN QUARTIER MONTEAU**

**Rapporteur :** Monsieur Jean GUILLON

**Monsieur Jean GUILLON.**- Je vais vous parler de deux déclassements. Il y a un premier déclassement de 23 mètres carrés, à peu près, de domaine public, situé rue des Écoles, dans le vieux Miramas. Il y a un escalier qui, en fait, a été construit sur le domaine public. Alors, il y a déjà 3, 4 ou 5 ans, nous avons fait des déclassements comme celui-là. Dans la même rue, quand on montait, un peu à gauche, il y avait encore deux ou trois escaliers qui avaient été construits sur le domaine public.

**Monsieur le MAIRE.**- Personne ne passe par là.

**Monsieur Jean GUILLON.**- En fait, nous essayons d'apurer une situation qui n'est pas logique.

**Monsieur le MAIRE.**- Exactement.

**Monsieur Jean GUILLON**.- L'escalier va être refait, je vous rassure, avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), et je pense que nous allons avoir quelque chose qui sera un peu plus joli .

Et nous avons un autre déclassement. Il s'agit d'un mètre carré qui se trouve dans le quartier Monteau. Vous avez les plans aussi. C'est uniquement pour agrandir un portail d'entrée dans la maison. C'est par là qu'ils rentrent la voiture, et c'est vrai que c'est un peu juste. Ils nous prennent donc un mètre carré. Alors, aujourd'hui, il y a une espèce de jardinière, enfin quelque chose qui a été un jour une jardinière.

**Monsieur le MAIRE**.- Je ne pense pas. Je pense qu'elle n'a jamais été une jardinière.

**Monsieur Jean GUILLON**.- Peut-être jamais, ou alors cela a été très rapide.

**Monsieur le MAIRE**.- Cela a été rapide.

**Monsieur Jean GUILLON**.- Vous avez les plans, vous avez les dossiers de l'enquête publique.

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Jean GUILLON**.- Il est bien évident que nous reviendrons dessus lorsque l'enquête publique aura été faite. Lorsque le commissaire enquêteur aura donné son accord, nous vous demanderons à nouveau votre avis pour savoir si nous déclassons ou si nous ne déclassons pas.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Sur ces deux questions de 23 mètres carrés et d'un mètre carré, y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. N'y en a-t-il pas sur le un mètre carré ? Non. Il n'y a pas de commentaire. Bien. Alors, nous pouvons passer au vote.

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**



**N° 37 – APPROBATION DU BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À LA  
CRÉATION ET À L'EXTENSION DE TERMINAUX DE TRANSPORT COMBINÉ SUR LE  
TERRITOIRE DES COMMUNES DE GRANS ET DE MIRAMAS**

Rapporteur : Monsieur Daniel HIGLI

*Monsieur Daniel HIGLI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Cela a été clair. Je ne vais pas en rajouter. Il s'agit donc bien de transporter par train des caisses mobiles, des camions sur le train.

Y a-t-il d'autres questions ? Madame DUMAS.

**Madame Cécile DUMAS**.- Monsieur le MAIRE, l'occasion est trop belle. Ce soir, j'aimerais donc que nous ayons une pensée pour tous ces cheminots qui comptabilisent près de 13 ou 14 journées de grève, mais pas uniquement eux. Il y a aussi les enseignants de notre ville, les agents de la Collectivité territoriale ainsi que certains d'entre nous comme citoyens dans cette bataille que nous avons à mener pour le maintien d'une retraite décente, et contre les attaques qui nous sont faites par le Gouvernement actuel.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien, Madame DUMAS. Effectivement, c'est un sujet d'actualité. Nous nous sommes un peu éloignés du rail, mais j'ai compris qu'il y avait un lien. Vous savez que bon nombre d'élus ici autour de cette table ont été présents au début et à la fin, et nous espérons, pour le pays, une solution négociée dans les plus brefs délais parce que toutes les familles souffrent.

**Madame Cécile DUMAS**.- Les grévistes ne sont pas payés.

**Monsieur le MAIRE**.- Les autres non plus. Très bien.

Je reviens au report modal. Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 38 – DÉLOCALISATION DU CENTRE SOCIAL LA CARRAIRE VERS DES STRUCTURES MODULAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE DÉPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'ENGAGER LES DÉPENSES INHÉRENTES**

Rapporteur : Monsieur Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai l'honneur de vous indiquer que, conformément au dispositif que nous allons faire pour rénover l'intégralité du groupe scolaire dit « groupe scolaire de la Carraire » – peut-être qu'un jour nous l'appellerons autrement –, nous avons besoin de la délocalisation du centre social de la Carraire dans une structure modulaire. Je vous rappelle donc que j'ai expliqué au sein du Conseil municipal la dernière fois, mais je le refais, que pour refaire l'école de la Carraire, vu l'état des bâtiments du centre social qui sont dans un état très complexe et qui, de toute façon, sont beaucoup plus abîmés que ceux de l'école, il nous faut revoir l'ensemble. En accord avec le centre social, nous avons travaillé avec eux, en accord avec les citoyens qui ont travaillé avec nous à ce projet – entre autres –, nous avons donc décidé de vous proposer la délocalisation dans des modulables, mais ce ne sont plus les « trucs » d'il y a 25 ans. Pour ceux qui en voient de temps en temps, ce sont de vrais bureaux. Et, nous allons donc leur proposer de se déplacer vers le parking de Méano. Il s'agit donc de me donner l'autorisation pour le permis de construire et l'engagement des dépenses inhérentes.

À ce propos, d'ailleurs, je ne sais pas si nous avons la délibération, mais nous allons devoir déplacer un bureau de vote de 20 mètres pour le mois de mars prochain. Nous ne délibérons pas. D'accord, mais je le leur dis. Ne tournez plus à gauche puisque nous allons tout raser. Nous allons refaire tout le parc urbain, et ce sera donc à l'école maternelle de la Carraire. Nous en ferons l'information, bien sûr, comme il se doit. Mais, bon, cela fait 20 mètres de différence. Au lieu de tourner à droite, vous tournerez à gauche. Cela dépend dans quel sens vous êtes, mais voilà. Il fallait bien que je la sorte !

Y a-t-il des commentaires ? Il n'y a pas de commentaire. Nous passons au vote.

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**TECHNIQUE**

**N° 39 – CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT  
(CDDA) 2018-2020 – TRANCHE 2019 ET 2020**

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Christian PEYRO.**- Vous avez un tableau en annexe.

*Monsieur Christian PEYRO poursuit la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 40 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT DE MIRAMAS – EXERCICE 2018**

Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Monsieur le MAIRE, je ferai très rapidement parce que l'heure a beaucoup avancé et que, bien que l'attention des tous les conseillers municipaux soit toujours aussi soutenue, nous sommes tous un peu fatigués. Je vais donc faire court, mais nous sommes quand même sur un sujet qui est un sujet de la plus haute importance concernant les services de proximité de notre commune puisqu'il s'agit de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement.

Comme chaque année, en Conseil municipal, nous devons prendre connaissance du rapport annuel du délégataire et du titulaire de la compétence, à savoir la Métropole, concernant la distribution de l'eau potable et de l'assainissement.

Cette présentation a été précédée d'une même présentation devant la Commission consultative des services publics locaux. Cette commission s'est réunie lundi passé (le 9 décembre 2019) en présence de tous les commissaires élus, mais aussi des commissaires qui représentent le tissu associatif de la Commune dans le domaine de la défense des consommateurs et des contribuables. La Commission a donc entendu successivement pour la discussion de l'eau, d'une part, et de l'assainissement, d'autre part, des interventions des représentants du délégataire, à savoir la SEERC (Société d'Équipement et d'Entretien des Réseaux Communaux) qui est une filiale du groupe Suez Environnement, puis les représentants de la Métropole à savoir le Conseil de territoire d'Istres-Ouest-Provence.

En ce qui concerne l'eau, le délégataire a présenté les données relatives à l'exploitation des ouvrages, à la qualité de l'eau distribuée, à la facturation des clients, et à la relation avec la clientèle. Le Conseil de territoire a présenté les données relatives aux travaux sur les réseaux.

Pour l'assainissement, le délégataire a présenté les données relatives à l'exploitation des ouvrages (canalisations, branchements, stations de relevage, stations d'épuration), à la facturation des clients et à la relation client, et le Conseil de territoire s'est prononcé sur les investissements sur les réseaux.

La commission consultative des services publics locaux a entendu le rapport. Elle a noté les engagements en cours pris par les services de la Métropole de hâter la réalisation au nord de Miramas d'un captage d'eau de secours pour sécuriser l'approvisionnement de la Commune. Ce captage d'eau de secours était recommandé par l'ARS depuis plusieurs années. Nous nous accrochons. Nous ne lâchons rien.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, on me l'a promis.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Bien que, d'année en année, les choses soient quand même compliquées, Monsieur le MAIRE pourra donner quelques informations complémentaires, notamment sur les relations avec les services de l'environnement de l'État.

**Monsieur le MAIRE.**- Oui.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- La commission a également pris note de l'engagement de la Métropole d'établir un schéma directeur pour l'alimentation en eau potable des communes de l'ancien SAN Ouest-Provence (les six communes), et la

réalisation d'une conduite permettant de réalimenter notre réseau depuis le captage dit « des canaux jumeaux » à Entressen.

S'agissant de l'exécution d'une mission due par le délégataire, la Commission a pris note avec satisfaction de l'amélioration nette – très nette, même – du rendement du réseau d'eau. D'année en année, en commission consultative, des services publics locaux, nous relevions avec beaucoup d'insatisfaction le fait que la SEERC n'arrivait pas à relever le rendement du réseau de distribution d'eau potable, et nous étions nettement en dessous des seuils demandés par la législation.

Après de nombreuses années infructueuses, grâce la surveillance du réseau, d'une part, et aux travaux de renouvellement, tant du réseau que de certains branchements, d'autre part, la SEERC, pour l'année 2018, annonce un rendement qui est passé de 74 % en 2014 à plus de 82 % en 2018 ce qui fait maintenant que notre délégataire est dans le flou par rapport à la législation à savoir le Grenelle II de l'environnement. C'est donc une bonne nouvelle pour tout le monde et pour le suivi et la qualité du réseau.

Le rapport présenté par le délégataire établit le maintien de la bonne qualité de l'eau distribuée, le taux de conformité pour la microbiologie et pour les paramètres physico-chimiques étant de 100 %. Pour les pesticides, qui sont un sujet qui intéresse de plus en plus les administrés, l'ARS – puisque c'est l'ARS qui fait les relevés et qui fait les analyses – a relevé une valeur maximale atteinte de 0,086 microgramme par litre, sur 2 439 paramètres mesurés de substances, la valeur limite étant de 0,1 microgramme par litre. L'ARS conclut à une eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

En ce qui concerne le prix de l'eau, la Commission a noté que le montant de la facture type de 120 mètres cubes – cela figure dans les gros documents que vous avez tous reçus – TTC connaît une baisse de 4,78 % de 2019 par rapport à 2018.

Je termine sur l'assainissement. Ce sera beaucoup plus court parce qu'il y a moins de choses à dire. Il y a donc de bons résultats annoncés par le délégataire en ce qui concerne la gestion des réseaux (désobstructions et colmatages), le fonctionnement de la station d'épuration, la conformité de la qualité des eaux rejetées après traitement dans le milieu naturel à savoir l'étang de Berre.

Le montant de la facture type augmente lui, en revanche, de 2,94 % en 2019. Il est donc en augmentation par rapport à 2018.

D'importants travaux sur les réseaux d'assainissement ont été réalisés par la Métropole. Durant l'année 2018, la Métropole a renouvelé à notre demande 220 mètres linéaires de conduites d'assainissement et d'eau sur le quartier Chantegrive. C'est une

opération très importante, notamment de remise à niveau de ces réseaux. Cela a peut-être aussi conduit, effectivement, à améliorer le rendement général sur Miramas.

L'année 2018 a également vu l'achèvement des travaux sur les quartiers est où, pour la première fois, nous avons amené l'égout dans tous ces quartiers, et nous avons aussi quelques extensions en matière de distribution d'eau. Cela représente un budget de 3 millions d'euros financés sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement de la Métropole.

Donc, au terme de ce mandat, puisque nous arrivons un peu au bout du mandat, ce que je peux souligner, c'est que les élus de la majorité municipale ont porté une attention très soutenue à l'évolution de ces deux services essentiels pour la qualité de vie de nos administrés. Merci

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ?

Il y a tellement de choses à dire autour de ce dossier, mais j'ajouterai que nous ne sommes pas seuls dans les contrats. Forcément, avec la Métropole, il est donc beaucoup plus compliqué d'arriver à des solutions que j'aurais aimé mettre en place, notamment une SEMOp (Société d'Économie Mixte à Opération unique) comme cela se fait dans de nombreuses communes diverses et variées et qui a une gestion publique.

Je le dis parce que c'est un point important : nous avons obtenu qu'il y ait un deuxième point de captage en amont de la Ville compte tenu du fait que notre captage initial est, de mon point de vue, trop près du faisceau ferroviaire. Cela nous permettrait d'avoir en même temps une sécurité avec la ville de Saint-Chamas si jamais il y avait des difficultés comme nous avons pu en connaître puisqu'il y a quelques mois de cela, nous avons eu une intrusion qui s'est avérée être une intrusion de personnes qui ne mettaient manifestement pas d'eau dans leur vin, voire dans un alcool plus fort, mais cependant, nous avons pris les précautions qu'il fallait. Je pense donc que là, ça y est, nous l'avons obtenu et l'étude est en train d'être faite sur la veine qui se trouve en amont de la Ville c'est-à-dire vers Grans.

Je voulais vous le dire. Je mets donc ce rapport en termes d'information ou s'agit-il d'un vote ? Il s'agit d'une information.

Y a-t-il des commentaires ? Nous continuons. Je rappelle que dans la commission de l'eau, je salue évidemment le président des contribuables de la Ville, association indépendante, qui est présent.

**Monsieur Jean-Marie PASCAL.**- Je voulais juste dire quelque chose, si je peux avoir la parole.

**Monsieur le MAIRE.**- Mais, je vous en prie, Monsieur PASCAL.

**Monsieur Jean-Marie PASCAL**.- Écoutez, moi, je reçois les factures tous les 6 mois, et c'est dingue. C'est compliqué. Je n'ai jamais vu une facture aussi détaillée avec des millimètres, des heures et des « trucs » comme cela. Ne pourrions-nous pas demander à la SEERC de nous faire quelque chose de plus facile à comprendre ? Tant de mètres cubes, sachant que cela vaut tant, mais nous n'y comprenons rien. Moi, je défie quiconque ici de me dire qu'il comprend quoi que ce soit à ses factures. C'est pour cela qu'il faudrait l'améliorer.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. La réponse est que les factures sont normées.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Le délégataire, à savoir la SEERC, plaide auprès des services de la Métropole pour simplifier la facture, mais en fait, ce sont des décisions qui ont été prises par la Métropole au fil des années et qui ont conduit à cette complexité. Ce n'est pas du fait du délégataire. C'est l'affaire des services de la Métropole, mais elle est beaucoup trop compliquée parce qu'il y a ce que nous appelons une « ingénierie tarifaire » qui a été mise en place et nous arrivons donc effectivement à des documents qui sont peu lisibles et peu compréhensibles.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Merci pour ce complément. Nous ferons porter la voix de Monsieur Jean-Marie PASCAL à la Métropole.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **N° 41 – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ASSURER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE**

**Rapporteur** : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 « Pour Miramas » + 3 « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »  
+ 1 « Cécile DUMAS » + 1 « Marc THOMAS » + 1 « Nathalie ARZIAL »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## D/LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, je tiens à vous dire que vous avez, comme d'habitude, la liste des décisions qui ont été faites ainsi que leur description.

## E/LISTE DES MARCHÉS

**Monsieur le MAIRE.**- Enfin, il y a la liste que j'aime beaucoup. Nous avons donc comme seul marché notifié – mais c'est un marché important – l'installation de visiophones pour la sécurisation des accès de quatre écoles. Nous le faisons au fur et à mesure. C'est une demande qui nous a été très justement faite par les directeurs et directrices d'écoles.

Mesdames et Messieurs, c'est la fin de l'année. Je vous souhaite donc mes meilleurs vœux, de bonnes fêtes. Profitez-en. Ensuite, nous allons basculer dans un autre monde. C'est celui de l'année 2020 et là, nous pourrons avoir un grand débat qui va s'instaurer dans notre pays.

Je rappelle que nous avons plein de belles fêtes, que vous êtes évidemment, les uns et les autres, invités. Il y aura même des régalaides d'huîtres, il y a aussi les moules, les petits « nenfants » et les cadeaux et le Père Noël ! Je vous souhaite donc à tous de bonnes fêtes et une bonne soirée !

**Monsieur Marc THOMAS.**- Quand le prochain Conseil municipal aura-t-il lieu ?

**Monsieur le MAIRE.**- Ce sera au mois de février.

*La séance est levée à 21 heures 40.*

**Monsieur le MAIRE**

**Frédéric VIGOUROUX**

**Le Secrétaire de séance**

**Anne-Marie CHAYOT**